



**CHU
Sainte-Justine**
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant
Université de Montréal

Programme NOURRIR

Dépliant d'informations destiné aux familles



Ce document s'adresse aux parents ou tuteurs d'enfants admissibles au programme NOURRIR. Il contient toute l'information nécessaire concernant la participation de l'enfant à ce programme.

Informations générales

NOURRIR est un programme d'accompagnement pour les nourrissons de 18 mois et moins chez qui une allergie alimentaire est soupçonnée. Son objectif est d'assurer la prise en charge de ces enfants en attendant qu'ils soient vus par un allergologue.

Ce programme est mené par l'équipe interdisciplinaire de la Clinique d'allergie du CHU Sainte-Justine qui comprend des infirmières et des infirmiers, des médecins allergologues et des nutritionnistes.

Objectifs du programme

- ▶ Commencer de façon précoce l'exposition à l'allergène alimentaire à très faible dose;
- ▶ Augmenter les chances d'une guérison complète et définitive;
- ▶ Diminuer le risque de réaction allergique sévère à long terme;
- ▶ Aider à maintenir l'aliment dans la diète de façon sécuritaire au lieu de l'éviter;
- ▶ Accompagner les familles avant la consultation avec l'allergologue;
- ▶ Offrir un suivi clinique structuré aux familles.

Déroulement du programme

Le programme se déroule en 4 étapes :

Évaluation téléphonique initiale

Le personnel infirmier procède à une première évaluation au téléphone.

Visite à la Clinique d'allergie du CHU Sainte-Justine

L'équipe confirme l'évaluation clinique de l'enfant faite au téléphone et administre la première dose de l'allergène suspecté. Cette visite comprend :

- ▶ Une période de surveillance d'une heure à la clinique après l'administration de la dose;

- Une prise de sang afin de mesurer le taux d'anticorps spécifiques à l'aliment suspecté;
- Une courte formation permettant aux parents ou tuteurs de reconnaître une réaction allergique et d'appliquer le plan d'action;
- L'enfant sera retenu comme participant si la première dose est bien tolérée et s'il répond à l'ensemble des critères du programme.

Poursuite à domicile

Si l'enfant est retenu, vous poursuivrez l'administration quotidienne à domicile avec la même dose que celle donnée lors de la visite en clinique.

Suivis téléphoniques

Des suivis téléphoniques sont effectués :

- Après 1 mois;
- Après 3 mois (incluant un retour sur les résultats de la prise de sang faite lors de la première visite en clinique);
- Après 1 an.

Veillez prendre note que vous serez formé par le personnel infirmier lors de la première visite en clinique afin de pouvoir intervenir auprès de l'enfant. En cas de réaction, l'équipe vous indiquera ce qu'il faut faire et vous guidera vers le soutien nécessaire.

Plan d'action en cas de réaction allergique

PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE RÉACTION ALLERGIQUE			
Ce que vous observez	Exemples de symptômes	Quoi administrer	Que faire ensuite
Aucune réaction	<ul style="list-style-type: none"> › Aucun symptôme › Bébé confortable 	Rien	<ul style="list-style-type: none"> › Continuer le programme › Noter la dose comme « donnée »
Réaction légère	<ul style="list-style-type: none"> › Rougeurs autour de la bouche › Quelques plaques d'urticaire › Démangeaisons › Léger inconfort digestif 	Antihistaminique (anti-H1) si recommandé par l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> › Arrêter la dose pour la journée › Noter dans le journal › Contacter le personnel infirmier
Réaction modérée à sévère (anaphylaxie)	<ul style="list-style-type: none"> › Difficulté à respirer › Gonflement langue/gorge › Vomissements répétés + autres symptômes › Bébé mou, pâle, très somnolent 	Épinéphrine (EpiPen®) IMMÉDIATEMENT	911 immédiatement Aller à l'urgence

DONNER L'ÉPINÉPHRINE (EpiPen^{MD}) SANS ATTENDRE SI :

- ▶ Un seul de ces signes suffit ;
- ▶ Difficulté à respirer ou respiration sifflante ;
- ▶ Voix rauque, toux persistante ;
- ▶ Enflure de la bouche, de la langue ou de la gorge ;
- ▶ Vomissements répétés avec autres symptômes ;
- ▶ Mollesse, léthargie, perte de tonus.

En cas de doute

Donnez l'épinéphrine, elle n'est pas dangereuse.

Les antihistaminiques **ne traitent pas l'anaphylaxie.**

Quand consulter ?

Contacter le personnel infirmier du programme si :

- ▶ Une réaction légère survient ;
- ▶ L'enfant refuse l'aliment ;
- ▶ Vous hésitez sur la gravité des symptômes ;
- ▶ Vous avez des questions sur la poursuite des doses.

Appeler le 911 ou aller à l'urgence si :

- ▶ **Des symptômes respiratoires apparaissent ou ;**
- ▶ **L'état de l'enfant vous inquiète ou ;**
- ▶ **Vous avez besoin de plus d'une dose d'épinéphrine (EpiPen^{MD}) ou qu'il n'y a pas de diminution des symptômes en moins de 10 minutes après l'épinéphrine.**

Une fois que la situation est contrôlée, vous devez aviser le personnel infirmier du programme de la réaction.

Comment utiliser l'auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen^{MD})

Voici un code QR vers une vidéo simple, disponible en français, que nous vous recommandons de visionner sur l'utilisation de l'EpiPen^{MD}.



Foire aux questions (FAQ)

Que faire si l'enfant refuse l'aliment ?

Notez-le dans le journal alimentaire et discutez-en avec le personnel infirmier.

Que se passe-t-il si une réaction survient ?

Utilisez le plan d'action remis et expliqué par le personnel infirmier.

Si vous n'êtes pas certaine ou certain que l'enfant a une réaction anaphylactique, administrez l'auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen^{MD}) et composez le 911. Lorsque la situation est stabilisée, contactez le personnel infirmier.

Quand aura lieu l'évaluation en allergologie ?

À partir du moment où une demande de consultation a été faite par votre médecin de famille, le délai avant d'obtenir un rendez-vous avec en allergologie est variable.

Le but du programme est de maintenir l'exposition à l'aliment durant cette période d'attente afin de prévenir le développement ou l'aggravation d'une éventuelle allergie.

Peut-on donner l'aliment au CPE ou à la garderie ?

Non. Le personnel infirmier vous indiquera les conditions à respecter pour administrer la dose de façon sécuritaire.

Est-il normal d'éprouver de l'anxiété ?

Oui. La participation à ce programme peut être stressante. Le personnel infirmier et l'équipe de la Clinique d'allergie du CHU Sainte-Justine sont là pour vous accompagner.

Ressources fiables auxquelles se référer

- ▶ Déjouer les allergies: Information, recettes et trouvailles pour simplifier la vie avec les allergies et les intolérances alimentaires.
<https://dejouerlesallergies.com/>
- ▶ Allergies Québec: Allergies alimentaires — Soutien gratuit — Allergies Québec. <https://allergies-alimentaires.org/>
- ▶ Santé Québec — Allergies alimentaires: Allergies alimentaires | Gouvernement du Québec. <https://sante.quebec/conseils-sante/allergie-bebe/>
- ▶ Food Allergy Canada: Food Allergy Canada — Food Allergy Canada.
<https://foodallergycanada.ca/>

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

Rédaction

Jasmine Paquette, conseillère en soins infirmiers
Geneviève Harbec, cadre-Conseil en soins infirmiers
Thania Crnich-Côté, cheffe de service
D^{re} Anne Des Roches, allergologue
D^r Philippe Bégin, allergologue.

Validation

Comité des documents destinés à la clientèle

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine
© CHU Sainte-Justine

F—7228 GRM : 30014106 (juin 2026)